



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Déclaration FO au CIAS du 5 avril 2018 Quel avenir pour l'Action Sociale Interministérielle ?

A l'heure où le dialogue social fait plus l'objet de déclarations que d'actions, à l'heure où le gouvernement multiplie les réunions et les concepts soi-disant novateurs « CAP 2022 » « refondation du contrat social » sans pour autant avancer de pistes concrètes sur l'amélioration du quotidien des agents, à l'heure où l'on cherche clairement à affaiblir les rôles et missions des instances représentatives des personnels et où le pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics est toujours en berne, Force Ouvrière s'inquiète non seulement sur le devenir de l'ASI mais également sur la volonté réelle de la préserver. Que ce soit au travers des réformes qui mettent à mal les structures locales et notamment les périmètres ingérables des nouvelles régions ou sur les coupes budgétaires honteuses qu'elle subit régulièrement, on voit bien que l'aide aux agents n'intéresse que très peu nos dirigeants, sans doute plus prompts à réfléchir au démantèlement de la Fonction publique qu'à la difficulté de vie des personnels qui y travaillent.

FO tient à rappeler ses valeurs concernant l'Action Sociale Interministérielle :

- Une action sociale avec un budget à hauteur des besoins de tous les agents ;
- Un soutien infaillible de l'administration dans l'exercice de toutes les missions dédiées à l'action sociale ;
- Des instances spécifiques CIAS et SRIAS pour la piloter

Sur le budget :

Nous dénonçons déjà, pour 2017, le surgel de 6.5 millions d'euros, l'annulation de 2 millions de crédits et le report du paiement de l'AIP quelles qu'en soient les raisons.

Pour 2018, nous subissons la perte de 400 000 euros au titre de l'amendement parlementaire et 3 % de mise en réserve.

Même si la revalorisation générale du barème CESU de 5 % est appréciable, Force Ouvrière attend que la réintégration des reports de fonds de concours permette d'envisager la réactivation immédiate de la 3^{ème} tranche du CESU, sa suppression étant à l'origine de trop nombreuses exclusions,

La prise en compte des effectifs militaires aurait dû être accompagnée d'une augmentation proportionnelle du budget de l'ASI.

Sur les srias :

Le fonctionnement actuel des SRIAS pose problème dans de nombreuses régions et augure mal de l'avenir proche et lointain de ces instances. Il convient de trouver d'abord des solutions pour 2018 afin d'éviter de perdre des crédits au détriment des agents.

Pour la suite, FO demande que la configuration des SRIAS après 2019 soit calquée sur le format de la composition du CIAS pour toutes les régions et que le Groupe de Travail spécifique puisse étudier tous les sujets après présentation d'un bilan de la période transitoire.

Sur les crèches :

Concernant la création de 200 places de crèches supplémentaires, nous sommes encore bien loin de l'objectif présenté lors du dernier CIAS.

Pour ce qui concerne l'accord-cadre national et les craintes qu'il nous inspire, nous souhaitons être destinataires de l'intégralité des documents (cahier des charges, marché) avant leurs mises en œuvre. Nous demandons que le nombre de prestataires retenus dans l'accord-cadre national corresponde exactement aux besoins spécifiques exprimés par chaque région pour une meilleure efficacité.

Sur la restauration :

Pour FO, il est inconcevable qu'une structure de type cité administrative puisse être créée sans y avoir prévu un dispositif de restauration collective. La DGAFP doit en être le garant au titre de l'équité territoriale (La Réunion, les Hauts-de-France, etc...).

Nous revendiquons une PIM qui soit en adéquation avec les coûts de restauration en constante augmentation, rendant ainsi plus accessible la restauration collective aux agents qui en ont le plus besoin.

FO attire l'attention sur les problèmes croissants dans les RIA (financement, gestion, fréquentation...)

Sur le logement :

FO salue la gestion de proximité des réservations de logement pérenne dans les zones tendues mais déplore à la fois le manque de communication sur le dispositif des chèques nuitées à l'attention des agents en difficulté et l'abandon de la réservation de réels logements d'urgence sociale

Sur tous ces points, FO continuera à être vigilante et à porter la parole des agents, que ce soit dans les instances ou dans l'action, comme en a témoigné la mobilisation du 22 mars dernier.

Paris, le 5 avril 2018